

Créteil, le 12/11/2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Le Crous de Créteil confirme son engagement dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) et les autres formes de violences.**

*Lutter contre les violences sexistes, sexuelles, les discriminations et le harcèlement est une priorité ministérielle dont s'est emparé le Crous de Créteil qui s'engage à soutenir l'ensemble des étudiants de l'académie victimes de ces violences. À cette fin, le Crous de Créteil lance aujourd'hui sa campagne de communication présentant le dispositif de prévention et de lutte contre les VSS et les autres formes de violences.*

Opérateur de l'État garant des conditions de vie et d'études optimales de tous les étudiants de l'académie, le Crous de Créteil s'est saisi du fléau des VSS qui a un impact direct sur la scolarité et la réussite des étudiants. Près d'un étudiant sur dix est victime de VSS (baromètre 2023 des VSS) dans le supérieur et seuls 12% d'entre eux victimes de ces violences rapportent les faits à leur établissement.

### **Mise en place d'un dispositif concret**

Dès la rentrée universitaire 2024 le Crous de Créteil a instauré une cellule d'écoute, de prévention et d'accompagnement des victimes de VSS, de discrimination ou de harcèlement.

Cette cellule, joignable à l'adresse courriel [stopviolences@crous-creteil.fr](mailto:stopviolences@crous-creteil.fr), est composée de professionnels formés à la détection des VSS et à l'accompagnement des victimes.

Tout signalement adressé à cette cellule d'écoute entraîne une prise de contact avec l'étudiant par l'un des membres. Les professionnels accompagnent la victime et s'assurent qu'elle a accès à toutes les ressources matérielles, juridiques, médicales et psychologiques. Chaque signalement fait l'objet d'un suivi sur plusieurs mois par des personnels dédiés.

Ce dispositif mis en place est le résultat de plusieurs mois d'échanges et de travail avec l'ensemble des acteurs de l'académie et a bénéficié du soutien des services du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS) et du Rectorat de région académique d'Île-de-France.

Ce dispositif est élargi aux autres formes de violences identifiées autour de 4 thématiques : racisme, homophobie, transphobie, capacitisme.

Il s'articule autour de 3 axes qui représentent des leviers d'action majeurs sur les VSS et les autres formes de violences :

- La prévention, en communiquant en transparence au niveau académique,
- L'écoute des victimes,
- l'accompagnement et la prise en charge des victimes.

## La campagne de communication



En faisant une large promotion de ce dispositif, le Crous de Créteil entend favoriser une plus grande transparence pour mettre fin à la culture du secret. Cette campagne de communication est lancée ce mardi 12 novembre 2024 sur les réseaux sociaux, au sein de l'ensemble des structures restauration et hébergement de l'académie, au sein des universités et grandes écoles par voie d'affichage grâce au concours des associations étudiantes et des élus étudiants.

Cette campagne vise à sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants sur la nature que revêtent les VSS et les différentes formes de violences, tout en communiquant sur le dispositif mis en place. Elle marque le lancement du « STOP aux violences », l'accroche que l'on retrouve sur tous les visuels de la campagne du Crous de Créteil.

Cette campagne d'envergure est représentative des efforts déployés par le Crous de Créteil qui inscrit son action dans le sillon de l'action gouvernementale déployée depuis 2017 par le Président de la République pour lutter contre toute forme de violence sexiste et sexuelle.

Découvrez la campagne : <https://www.calameo.com/read/0027190537141247fe2d3>

## **À propos du Crous de Créteil**

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Créteil (Crous) est l'opérateur de l'État pour la vie étudiante. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, il a pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants de l'académie de Créteil par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et de campus.

En savoir + sur le Crous :



### **Contact presse**

Crous de Créteil  
Maleka Mayemba  
Tél : 01 45 24 17 56 / 06 48 74 63 73  
Mél : [maleka.mayemba@crous-creteil.fr](mailto:maleka.mayemba@crous-creteil.fr)